

Procès-verbal de la 72^e Assemblée ordinaire des délégués (AD) de la FSEA

Date, heure	16 mai 2023, 13h30–17h00
Lieu	Kulturhof Hinter Musegg, Lucerne
Présidence	Matthias Aebischer, président de la FSEA
Présents	Partie statutaire A: 88 personnes. Nombre de voix: 104 Partie thématique B: 101 personnes

Ordre du jour

A: Partie statutaire, 13h30 à 14h50

1. Accueil

Matthias Aebischer, président de la FSEA, salue les personnes présentes.

Le président présente le programme. Aucune proposition concernant l'ordre du jour n'est soumise. L'ordre du jour est adopté sans modification.

2. Élection des scrutateurs

Valérie Parrat et Heinrich Summermatter sont proposés comme scrutateurs.

Décision:

Valérie Parrat et Heinrich Summermatter sont élus à l'unanimité comme scrutateurs.

3. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués 2022

Il n'y a pas de questions ou remarques concernant le procès-verbal 2022. Aucune proposition d'amendement n'a été déposée par écrit.

Décision:

Le procès-verbal de l'AD 2022 est approuvé à l'unanimité avec remerciements.

4. Rapport annuel 2022

Matthias Aebischer revient sur les activités importantes de l'année 2022. Il souligne entre autres les développements suivants:

Politique de la formation continue et défense des intérêts

- Discussion sur l'évolution de la LFCo lors de la Journée politique de la formation continue 2022 et au sein du groupe de soutien politique de la FSEA
- Conférence mondiale CONFINTEA au Maroc, avec représentation de la FSEA dans la délégation officielle suisse
- La poursuite de l'offensive de formation continue dans l'aide sociale a été préparée et fondée sur une large base. Mise en place d'une alliance avec les partenaires sociaux, la CDIP et la CDAS.

Développement et innovation

- Développement des informations spécialisées pour le domaine de la formation continue
- Développement de l'Observatoire de la formation continue avec de nouveaux indicateurs
- Mise en œuvre d'une vingtaine de projets à l'échelle nationale et internationale

Professionalisation et qualité

- Remise de 556 brevets fédéraux de formateur/formatrice au cours de l'année passée, ce qui constitue un record depuis la révision du brevet
- Le nombre des institutions certifiées eduQua est passé à 1100

Services (présence publique et réseautage)

- 46 manifestations totalisant environ 1900 personnes participantes
- Relance complète du site alice.ch
- En moyenne une information d'actualité par jour, 246 au total en 2022
- Intensification du travail au sein des projets de chèques formation dans le domaine des compétences de base dans plusieurs cantons
- Enquête auprès des parties prenantes sur les prestations de coordination et de réseautage de la FSEA. Les acteurs interrogés attestent à la FSEA un bon travail, ce qui a réjoui le Comité et le secrétariat.

Des renseignements supplémentaires sont disponibles dans le rapport annuel 2022 et sur www.alice.ch.

Il n'y a pas de questions ou remarques concernant le rapport annuel 2022.

Décision:

Le rapport annuel 2022 est approuvé à l'unanimité.

5. Comptes annuels 2022

Bernhard Grämiger commente les comptes annuels 2022: la FSEA a réalisé un bon résultat, des provisions ont à nouveau pu être constituées. Avec le déménagement du secrétariat national d'Oerlikon dans la Hardstrasse à Zurich ouest, l'achèvement de la révision d'eduQua et la relance du site alice.ch, 2022 a été une année marquée par les investissements.

Au niveau des recettes, la convention de prestations a joué un rôle central, couvrant 40 % du budget. D'autres sources majeures de recettes sont le système modulaire FFA, eduQua et les cotisations des membres.

Bernard Grämiger remercie les membres de leur soutien à la fédération. Les cotisations permettent notamment à la FSEA d'effectuer son travail de politique de la formation et de défendre les intérêts de ses membres.

Bilan

Les fonds propres ont augmenté au cours des dernières années et s'élevaient actuellement à 925 000 CHF. La FSEA présente ainsi un rapport adéquat entre les risques et les fonds propres. Des provisions ont pu être constituées pour la révision du système modulaire FFA (cf. compte de résultat). Pour le déménagement du secrétariat national, 112 000 CHF ont été investis, qui seront amortis au cours des 10 prochaines années.

Matthias Aebischer remercie les secrétariats d'avoir respecté les budgets.

5.1 Rapport de l'organe de révision

Christoph Urech donne lecture du rapport de révision de la société GEMMA Wirtschaftsprüfung und -beratung GmbH. L'organe de révision recommande d'approuver les comptes.

5.2 Approbation des comptes annuels et quitus au Comité

Décision:

Les délégués approuvent à l'unanimité les comptes annuels et le bilan 2022. Les délégués donnent quitus au Comité.

Matthias Aebischer remercie les délégués de leur confiance.

6. Budget et programme d'activités 2023

6.1. Programme d'activités 2023

Bernhard Grämiger présente le programme (cf. annexe T6). Il souligne quelques points forts (cf. diapos de présentation):

- Politique de la formation:
 - Les négociations pour le prochain message sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (message FRI 2025-2028) commencent plus tôt que pour les périodes précédentes. Par ailleurs, le Conseil fédéral demande des coupures pour le budget 2024. La FSEA s'oppose conjointement avec les autres organisations de la formation continue à des coupures dans le domaine de la formation continue.
 - L'offensive de formation continue dans l'aide sociale (OFC aide sociale) est poursuivie en étroite collaboration avec la CSIAS et les partenaires alliés.
 - La FSEA intègre comme nouveau thème celui de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). L'objectif est d'exempter la formation continue de la TVA.
 - Conjointement avec le groupe de soutien politique, la FSEA lance des initiatives pour la révision de la LFCo au Parlement.
 - La FSEA s'engage en faveur d'une stratégie nationale de la formation continue.
- Développement et innovation
 - Réalisation de plusieurs études: Observatoire FSEA de la formation continue, étude FOCUS (sur le thème du personnel), étude «Formation continue dans les petites entreprises et micro-entreprises».
 - Réalisation d'une analyse d'utilité relative à la mise en œuvre de «micro-certifications».
 - Le think tank TRANSIT élabore des analyses relatives aux axes prioritaires «flexibilisation» et «Future Skills».
 - Dans le domaine des compétences de base, le soutien à l'axe prioritaire d'encouragement «Simplement mieux! ... au travail» et le projet «Professionnalisation dans le domaine des compétences de base» constituent des priorités importantes de travail.

- Services
 - Le programme de l'Aide suisse à la montagne pour la promotion des compétences numériques dans les régions de montagne est poursuivi.
 - Dans plusieurs cantons, des programmes de chèques formation pour la promotion des compétences de base sont mis en place ou poursuivis (LU, FR, AG, SZ, ZG).
 - Poursuite du développement du site alice.ch comme portail spécialisé et plateforme d'information pour la formation continue.
 - La FSEA propose des manifestations sur ses thèmes prioritaires.
- Professionnalisation et qualité
 - Pour eduQua, l'attention porte avant tout sur l'accompagnement et l'introduction d'eduQua:2021. Positionnement d'eduQua auprès de divers groupes d'exigences et d'autorités.
 - Pour le système modulaire FFA, les négociations sur le règlement d'examen pour l'examen professionnel de formateur/formatrice sont menées.
 - Dans le système modulaire FFA, un format d'examen numérique est développé.
 - Pour le diplôme de responsable de formation, la révision est en cours.

Caroline Meier Quevedo présente en outre des activités sélectionnées en Suisse romande:

- La FSEA s'engage en faveur des réseaux régionaux (CRFC, RQFA, FRAFFA) et du Forum Romand.
- Pour le think tank TRANSIT, un réseau est mis en place en Suisse romande.
- Pour les compétences de base, l'accent porte sur la campagne «Simplement mieux! ... au travail» et le projet «Professionnalisation dans le domaine des compétences de base».
- Dans le domaine Professionnalisation et qualité, le Secrétariat soutient les acteurs impliqués pour la révision du brevet fédéral et l'introduction d'eduQua:2021.

Simone Rizzi présente une sélection des activités en Suisse italienne:

- Conjointement avec des partenaires, le secrétariat continue à développer le réseau dans la région et s'engage en faveur des échanges entre les régions linguistiques.
- Dans le domaine Professionnalisation et qualité, le Secrétariat soutient les acteurs impliqués pour la révision du brevet fédéral et l'introduction d'eduQua:2021.
- Pour les compétences de base, l'accent porte sur la campagne «Simplement mieux! ... au travail» et le projet «Professionnalisation dans le domaine des compétences de base».
- Organisation de colloques et de conférences et diffusion d'informations spécialisées en Suisse Italienne.

Il n'y a pas de questions ou de remarques concernant les programmes d'activités. Matthias Aebischer remercie les trois secrétariats de leur engagement.

6.2. Budget 2023

Bernhard Grämiger explique le budget 2023. Le budget est équilibré, les charges de personnel restent à peu près constantes.

Décision:

Le programme d'activités et le budget 2023 sont approuvés à l'unanimité.

7. Élection de l'organe de révision

Au bout de six ans, la société GEMMA Wirtschaftsprüfung und -beratung GmbH abandonne la révision en raison du départ à la retraite de son propriétaire.

La société Argo Consilium AG est proposée pour lui succéder.

Décision:

La société Argo Consilium AG est élue tacitement comme organe de révision pour l'exercice 2023.

8. Adaptation des statuts

Le Comité propose une adaptation des statuts. La raison de cette proposition d'amendement est le fait que certaines dispositions ne sont plus adaptées à notre époque, ou ne sont pas propices au travail de la FSEA.

Puisque trois membres du Comité sont eux-mêmes concernés par les adaptations des statuts (durée du mandat au sein du Comité, art. 10), ils s'abstiennent de participer à ce point de l'ordre du jour. Il s'agit de: Matthias Aebischer, Giuliana Tedesco et Pius Knüsel.

Pour ce point de l'ordre du jour, la présidence de séance est assurée par la vice-présidente Claudia Zürcher.

La proposition de révision des statuts a été envoyée aux membres au préalable. Elle concerne les articles suivants: (pour les détails, voir annexe T8, Révision des statuts):

Art. 1 Buts

- Suppression du terme «professionnalisation»

Art. 2 Tâches

- Remplacement du terme «professionnalisation» par «formation des formateurs et formatrices / assurance qualité»

Art. 8. Organes

- Suppression de la mention «Secrétariats des commissions d'assurance de la qualité et de la Commission suisse FFA»

Art. 10 Comité

- Les membres du Comité et le président doivent désormais pouvoir être réélus deux fois, au lieu d'une fois seulement jusqu'à présent.

Art. 11 Commissions régionales

- L'adoption du programme d'activités régional et la répartition du budget régional ne doivent plus faire partie des tâches des commissions; au lieu de cela, l'accent porte sur l'échange régional entre les acteurs des régions linguistiques; cela correspond à la pratique actuelle.

Les adaptations de l'article 1 et de l'article 10 font l'objet d'une discussion.

Pour l'article 1, André Schläfli perçoit la suppression du terme «professionnalisation» comme une régression. Comme l'expose l'ancien directeur de la FSEA, ce terme a été introduit pour

englober toute l'étendue du champ, de l'animation de cours au développement de programmes et à l'assurance qualité, au coaching et à l'assistance-conseil, etc. Bernhard Grämiger précise: le terme de «professionnalisation» reste dans le travail spécialisé de la FSEA une notion de travail centrale, notamment dans les domaines Développement et innovation et Professionnalisation et qualité. Il n'est simplement plus mentionné dans les statuts parce que le terme de «professionnalisation» est parfois perçu en Suisse romande comme peu utile; au niveau du contenu, les acceptions allemande et française du terme ne sont pas absolument identiques.

Pour l'article 10, Claudia Zürcher explique les raisons de l'adaptation. La règle stipulant que les membres du Comité ne peuvent être réélus qu'une fois a été introduite en 2019. L'expérience depuis lors a montré qu'avec une durée maximale du mandat de huit ans, il est difficile d'assurer la continuité du travail du Comité. Du fait du large éventail d'activités de la FSEA, les membres du Comité doivent se familiariser avec des dossiers multiples et complexes. La possibilité de réélire deux fois les membres du Comité et le président permet de réduire à nouveau les frais de transaction en cas de changement des membres, et d'organiser le travail de façon plus durable au sein du Comité. Il n'y a pas de questions ou d'objections de la part des délégués à propos de cette proposition d'amendement.

Les délégués votent séparément sur chaque proposition d'amendement:

Décision:

Tous les amendements des statuts proposés par le Comité sont adoptés. Il s'agit d'une adaptation des articles suivants conformément à l'annexe T8:

Art. 1 Buts: Suppression du terme «professionnalisation»

→ adopté avec 93 votes en faveur et 11 abstentions.

Art. 2 Tâches: Remplacement du terme «professionnalisation» par «formation des formateurs et formatrices / assurance qualité»

→ adopté à l'unanimité.

Art. 8. Organes: Suppression de la mention «Secrétariats des commissions pour l'assurance de la qualité et de la Commission suisse FFA»

→ adopté à l'unanimité.

Art. 10 Comité: Les membres du Comité et le président doivent désormais pouvoir être réélus deux fois, au lieu d'une fois seulement jusqu'à présent.

→ adopté à l'unanimité.

Art. 11 Commissions régionales: adaptation des tâches.

→ adopté à l'unanimité.

9. Élections au Comité

Au sein du Comité, il y a une démission: Michael Kraft, qui faisait partie du Comité depuis 2019, quitte le Comité pour des raisons professionnelles. Claudia Zürcher remercie Michael Kraft de son engagement. Melinda Bangerter, responsable de la formation professionnelle à la SEC Suisse, se présente comme candidate à la succession de Michael Kraft au sein du comité directeur de la FSEA.

Décisions:

Sont réélus pour quatre ans:

Présidence:

- Matthias Aebischer

Membres du Comité:

- Pius Knüsel, Association des Universités Populaires Suisses AUPS
- Giuliana Tedesco, ECAP

Est nouvellement élue au Comité:

- Melinda Bangerter, SEC Suisse

Toutes les personnes élues sont élues à l'unanimité pour le mandat 2023-2026.

10. Divers

Il n'y a pas de questions ou de remarques concernant le point «Divers».

Matthias Aebischer remercie tous les collaborateurs et collaboratrices de la FSEA qui ont organisé l'AD, notamment la responsable des manifestations, Claudia Hurtado Rivas, et le directeur Bernard Grämiger, et toute l'équipe de la FSEA pour leurs efforts.

Fin de la partie statutaire à 14h50.

Pour le procès-verbal:

Certification de l'exactitude du procès-verbal:

Irena Sgier, directrice adjointe de la FSEA

Matthias Aebischer, président de la FSEA

Zurich, le 31 juin 2023

Partie B: Journée politique de la formation continue, 15h00–17h00

La Journée politique de la formation continue avait pour thème: «Rapport 2023 sur l'éducation en Suisse: une politique de la formation continue plus active est-elle nécessaire?»

Stefan Denzler, directeur adjoint du Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE) et responsable comme corédacteur du chapitre du rapport sur l'éducation consacré à la formation continue, a présenté des aspects sélectionnés du rapport.

Dans le cadre d'une table ronde consécutive, les personnes suivantes ont discuté les développements actuels et les mesures nécessaires dans le domaine de la politique de la formation continue:

- Matthias Aebischer, Conseiller national, président de la FSEA
- Nadia Bregoli, directrice de la formation continue SUPSI et membre du comité CFC
- Stefan Denzler, directeur adjoint du CSRE

La discussion a été animée par la vice-présidente Claudia Zürcher.

Rétrospective

Une rétrospective succincte de l'AD et de la Journée politique de la formation continue est disponible sur alice.ch:

www.alice.ch/fr/news/matthias-aebischer-confirme-dans-ses-fonctions-de-president-de-la-fsea/.